

Communiqué de presse du 28.09.2023

Faire de la tempête de La Chaux-de-Fonds une opportunité et explorer le champ des possibles au niveau solaire lors d'une discussion publique : la Ville de La Chaux-de-Fonds s'engage et affirme sa volonté de se « solariser »

Saisissant la balle au bond en étant bien décidée à œuvrer en faveur de la transition énergétique qu'elle encourage par tous les moyens, l'aeesuisse, l'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la mobilité et du stockage, a organisé, par le biais de sa section neuchâteloise, mercredi soir à l'Espace TSM, une discussion publique intitulée « Offensive solaire à La Chaux-de-Fonds ». Une rencontre qui a suscité un vif intérêt. Des échanges nourris et très constructifs, des témoignages intéressants, des éclairages sur différents aspects de la problématique et des pistes pour les appréhender. « Nous avons senti qu'il y avait un réel besoin de se rencontrer et nous sommes satisfaits de l'émulsion créée par notre événement », confie Laurent Scacchi, directeur Suisse romande aeesuisse. « Nous espérons que ce premier pas en amènera d'autres et permettra d'accélérer la transition énergétique à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans le reste du canton de Neuchâtel. » Un vœu qu'a également formulé Pascal Murith, président d'aeesuisse Neuchâtel, en ouvrant les feux de cette discussion publique. Le débat s'est nourri de diverses interventions, et a montré la volonté conjuguée d'amorcer une transition énergétique rapidement à La Chaux-de-Fonds, et ceci principalement grâce à l'heureuse initiative du conseil communal, qui a notamment décidé de mettre à disposition une partie de son fonds de l'énergie pour financer l'installation de panneaux solaires. Des installations que la Ville plébiscite et pour lesquelles elle met le maximum en œuvre. Un pas décisif pour tous hier, et qui ouvre de belles perspectives photovoltaïques pour la cité chaux-de-fonnière.

En réunissant toutes les parties prenantes en un seul et même lieu, l'idée était d'imaginer ensemble comment La Chaux-de-Fonds pourrait, alors qu'elle a subi de nombreux dégâts lors de la tempête du 24 juillet dernier, se reconstruire de manière plus durable, en profitant par exemple des travaux à entreprendre sur les toitures pour y intégrer des panneaux solaires. Une offensive qui séduit bien sûr, mais qui peut se révéler un peu plus compliquée qu'il n'y paraît au premier abord, puisque La Chaux-de-Fonds a, depuis l'incendie qui l'a ravagée en 1794, un urbanisme tout particulier, labellisé UNESCO.

Rebondissant d'entrée de jeu sur ce label et les contraintes qu'il impose, Patrick Jobin, chef du Service de l'Urbanisme, des mobilités et de l'environnement de la Ville de La Chaux de Fonds, a bien expliqué que les quelques 2'500 bâtiments concernés par ce périmètre UNESCO sont certes soumis à certaines conditions imposées, mais peuvent néanmoins accueillir, quand cela est envisageable, des installations photovoltaïques, pour autant qu'une demande de permis de construire soit déposée. Pour tous les autres bâtiments, les panneaux solaires peuvent désormais, pour autant que le bien immobilier s'y prête, être installés sans devoir obtenir au préalable un permis. Ainsi, 60% des toitures de La Chaux-de-Fonds pourraient être recouvertes d'installations photovoltaïques. L'annonce de la mise à disposition d'une partie de son fonds de l'énergie pour toutes celles et ceux qui entendent amorcer

cette transition énergétique, afin de favoriser et d'accélérer ce mouvement, montre à quel point la ville souhaite se « solariser ». Une excellente nouvelle, qui montre bien la volonté de la cité chaux-de-fonnière d'aller de l'avant et de trouver des solutions adéquates en la matière.

Faisant preuve d'un dynamisme exemplaire, la Ville de La Chaux-de-Fonds est en outre en train de mettre sur pied un plan climat et saisit littéralement chaque occasion d'installer des panneaux solaires sur ses toits propres et à chaque fois qu'elle rénove un bâtiment. Patrick Jobin a ainsi montré, par plans interposés, le résultat sur plusieurs bâtiments, dont le Collège de l'Ouest et l'ancien stand. Autant d'exemples inspirants pour les différentes personnes présentes dans la salle, et en particulier les propriétaires de biens immobiliers qui pourront s'adresser au Service de l'Urbanisme pour obtenir conseils et soutien. Au même titre, le distributeur électrique local continue à se dire prêt à accompagner toute démarche allant dans le sens de la production solaire PV, de l'efficacité énergétique ainsi que l'accès au réseau de chauffage à distance.

Autre intervenant de taille mercredi soir, Jean-Michel Brunner de l'ECAP (Etablissement Cantonal d'Assurance et de Prévention) a rappelé que, même si son organisme soutien sans réserve la transition climatique, l'assurance peut, selon son cadre légal, uniquement couvrir les frais de remise en état d'un bâtiment exactement selon son état initial, à savoir dans l'état dans lequel il était 5 minutes avant la tempête. « Si financièrement on ne peut pas entrer en matière, il est évident que moralement on soutient une telle démarche », a souligné Jean-Michel Brunner. Il s'est également permis de rappeler qu'en matière d'efficacité énergétique, l'isolation des toits était également une mesure efficace pour lutter contre le gaspillage et maîtriser ses dépenses énergétiques et financières.

Car l'argent, comme en toute chose, demeure le nerf de la guerre. Si des solutions sont possibles par le biais de subventions cantonales et fédérales ainsi qu'en déduisant ensuite fiscalement les dépenses engendrées par de telles installations solaires, l'annonce de la Ville de La Chaux-de-Fonds de mettre à contribution son fonds de l'énergie pour mettre sur pied une subvention communale est une excellente nouvelle en soi. Cela facilitera forcément cette transition énergétique nécessaire et souhaitée. En aparté de la séance, un établissement bancaire important du canton a rapporté à aeesuisse qu'il partage l'idée qu'un plan de modernisation et d'amélioration sur l'ensemble des questions touchant à l'efficacité énergétique des bâtiments de La Chaux-de-Fonds a beaucoup de sens. D'ailleurs, il y a déjà eu quelques contacts entre cet établissement bancaire et les autorités à ce sujet. Le cas échéant, ce dernier participera volontiers aux prochaines réflexions et, ensuite, à la mise en œuvre de celles-ci.

Prochainement, tous les propriétaires sinistrés par la tempête recevront un courrier comprenant trois flyers : un des autorités communales, le second des autorités cantonales et le troisième de l'ECAP afin de les informer au mieux et de leur permettre d'opter pour la solution la plus adéquate pour leur(s) bâtiment(s). Quant à la question de se lancer seul dans l'exploitation d'une telle installation ou de s'associer à d'autres, elle figure également à l'ordre du jour et la solution d'une coopérative solaire à l'échelle de la Ville de La Chaux-de-Fonds est également envisageable, en s'inspirant, ou en rejoignant la coopérative solaire Neuchâtel Coopsol, une coopérative dont le but est la réalisation de grandes installations solaires dans la région neuchâteloise par un financement participatif.

Il s'agit maintenant donc de passer à l'action, un pas supplémentaire qu'entend faciliter aeesuisse, en mettant en lien comme mercredi soir les différentes parties prenantes, des autorités communales et cantonales aux installateurs et autres fournisseurs de prestations, afin que les propriétaires se sentent écoutés et accompagnés dans leurs démarches par des professionnels aptes à amorcer cette importante transition énergétique.

Plus d'informations :

Laurent Scacchi, directeur Suisse romande aeesuisse, 076 556 24 65, laurent.scacchi@aeesuisse.ch

Pascal Murith, président aeesuisse Neuchâtel, 076 822 11 30, pascal.murith@sevt.ch

www.neuchatel.aeesuisse.ch

Annexes :

- Présentation de la séance de discussion publique du 27 septembre 2023
- Synthèse de la discussion publique du 27 septembre 2023
- Flyer aeesuisse Neuchâtel